

DEVIENS MECENE DE TON CLUB  
PROFITES DE NOMBREUX AVANTAGES

*Entente Nîmoise Athlétisme*

Afin d'accompagner la formation des athlètes du club vers le haut niveau et l'Equipe de France, l'Entente Nîmoise Athlétisme met en place pour la saison une campagne de mécénat.

Le mécénat c'est apporter son soutien sous la forme d'un don de la part d'un particulier ou d'une entreprise, déductible des impôts.

Le mécène ENA reçoit le kit complet supporter pour accompagner tout au long de l'année, les athlètes de l'Entente Nîmoise Athlétisme.

*Pour nous contacter*

Martial PONTVIANNE  
06.29.49.22.81

**Mail** · [ena.athle@neuf.fr](mailto:ena.athle@neuf.fr)

**Web** · [www.enanimes.fr](http://www.enanimes.fr)

**Facebook** · CLUB ENA

[entente nîmoise athlétisme](https://www.facebook.com/entente.nimoise.athletisme)

*Bulletin d'inscription*

**ENA**  
**ATHLETISME**

*Saison 2017/2018*

*Entente Nîmoise Athlétisme*



*Retrouvez nous sur [www.enanimes.fr](http://www.enanimes.fr)*

# Tout savoir sur l'Entente Nimoise Athlétisme

## COMMUNICATION

Tout au long de l'année, l'ensemble des informations concernant l'Entente Nimoise Athlétisme (news, inscriptions, boutique ...), sont consultables sur notre site internet : [www.enanimes.fr](http://www.enanimes.fr) mais également sur notre page facebook : entente nimoise athlétisme

## JE PRATIQUE

Il existe plusieurs façons de pratiquer l'athlétisme à l'ENNA. Nous vous proposons un aperçu complet de celle-ci pour la saison :

- **Je découvre l'athlétisme au sein de l'école d'athlétisme**

Pour les enfants des catégories Baby, Eveil et Poussin .  
Un entraînement par semaine et un calendrier d'animations sportives.  
Ici, c'est la découverte de l'athlétisme au travers de toutes ses disciplines.

- **Je fais de l'athlétisme et je découvre la compétition**

Pour les enfants des catégories Benjamin et Minime .  
Deux à trois entraînements par semaine et un calendrier de rencontres sportives. Ici, c'est la découverte de l'athlétisme au travers de toutes ses disciplines ainsi que de la pratique compétitive.

- **Je fais de l'athlétisme et de la compétition**

Pour les athlètes de la catégorie Cadet .  
Trois entraînements et plus par semaine et un calendrier de rencontres sportives. Ici, c'est l'athlétisme avec un grand A (entraînement et compétition).

- **Je fais de la course à pied en loisir ou pour me dépasser**

Pour les athlètes à partir de 18 ans, une pratique de la course à pied dans une ambiance conviviale, une à deux fois par semaine.

- **Je fais de la marche nordique**



Pour les athlètes à partir de 18 ans, une pratique de la marche nordique permettant de maintenir voire de développer sa condition physique tout au long de l'année.



Ismaël BEDEL sélectionné en équipe de France junior en sprint.  
Ici avec son coach Victor, entraîneur des sprinteurs du club.

## LE SAVIEZ VOUS ?

Jean Marc Pontvianne (Triple Saut), athlète de l'ENNA et de l'équipe de France d'athlétisme, pratique l'athlétisme au club depuis 9 ans.



## TARIFS ET CERTIFICATS MEDICAUX 2017

### LICENCE DECOUVERTE

BABY ATHLE	2011/2012	150€	<input type="checkbox"/>
EVEIL	2009/2010	150€	<input type="checkbox"/>
POUSSIN	2007/2008	190€	<input type="checkbox"/>

Le certificat médical de moins de 3 mois doit attester de « l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme ». Il est à joindre avec le formulaire d'inscription.

### LICENCE COMPETITION

BENJAMIN	2005/2006	190€	<input type="checkbox"/>
& PLUS		190€	<input type="checkbox"/>

le certificat médical de moins de 3 mois doit attester de « l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». Il est à joindre avec le formulaire d'inscription.

### LICENCE LOISIR, SANTE, RUNNING

CADET	2001/2002	150€	<input type="checkbox"/>
& PLUS		150€	<input type="checkbox"/>

Pour les licenciés SANTE, le certificat médical de moins de 3 mois doit attester de « l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». Il est à joindre avec le formulaire d'inscription.

### LICENCE MARCHE NORDIQUE

CADET	2001/2002	190€	<input type="checkbox"/>
& PLUS		190€	<input type="checkbox"/>

Pour les licenciés SANTE, le certificat médical de moins de 3 mois doit attester de « l'absence de contre indication à la pratique de la marche nordique ». Il est à joindre avec le formulaire d'inscription.

## BULLETIN D'INSCRIPTION ENA Saison 2017/2018

Inscription en ligne [www.enanimes.fr](http://www.enanimes.fr) rubrique ENA·RUN  
(Païement au bureau)

Ou remplir le bulletin ci-dessous:

Si réinscription, numéro de licence :

**Ancien club:**

NOM :

PRENOM :

SEXE : M/F

DATE DE NAISSANCE :

NATIONALITE :

ADRESSE POSTALE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

*Pour les mineurs:*

TELEPHONE MAMAN :

TELEPHONE PAPA :

*Le club n'accepte pas les bon CAF, chèque vacance et coupon sport.*

Date et Signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs :

*(obligatoire)*



Taille Tee-shirt:

Taille Veste:

### CADRE RESERVER AU BUREAU

MUTATION:

REGLER:

SIFFA:

Tournez la page SVP ...

## HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAINEMENTS

**ENA**  
ATHLETISME

### BABY ATHLE 2011/2012

Mercredi de 14h à 15h au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### EVEIL 2009/2010

Mercredi de 14h à 15h30 au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### POUSSIN 2007/2008

Mercredi de 14h à 16h au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### BENJAMIN 2005/2006

Mercredi de 14h à 17h et Samedi de 10h00 à 12h00

### MINIME 2003/2004

Mercredi de 14h à 17h et Samedi de 10h00 à 12h00  
au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### CADET 2001/2002 & PLUS

Mardi de 18h à 20h, Jeudi de 18h à 20h et Samedi de 14h à 17h  
Au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### LOISIR, SANTE & RUNNING

Mardi de 18h à 20h et Jeudi de 18h à 20h  
Au stade Marcel Rouvière de Nîmes

### MARCHE NORDIQUE

Mardi - vendredi de 9h à 11h et lundi - mercredi 18h à 20h  
La Bastide / Nîmes

**ENA**  
ATHLETISME

Pour les athlètes mineurs qui participeront aux compétitions, il est recommandé dans la mesure du possible aux parents d'accompagner son enfant sur les lieux de compétitions. Cependant en cas d'empêchement, l'autorisation suivante doit être remplie :

Je soussigné \_\_\_\_\_ ,  
en ma qualité de \_\_\_\_\_ (parent, représentant légal),  
de l'enfant \_\_\_\_\_  
autorise à ce que mon enfant soit transporté par des tiers (entraîneurs, dirigeants, parents) lors des compétitions en dehors de Nîmes si je ne peux pas assurer son transport sur les lieux de compétitions.

Date et Signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs :  
( obligatoire )

## AUTORISATIONS

- J'autorise le club à utiliser mon image ou celle de mon fils / ma fille sur tout support (photo, vidéo) destiné à la promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.
- Je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.
- Je souhaite participer aux formations jeune juge / officiel

# Règlement intérieur Entente Nîmoise Athlétisme



## Saison 2017/2018

### 1 – ASSIDUITE

#### A/ Aux entraînements

Poussins & Eveil athlétique (EA) : 1 fois par semaine.

Benjamins : 2 fois par semaine.

Minimes, Cadets et plus : 2 à 3 fois par semaine.

#### B/ Aux compétitions

##### B/1 – Saison d'hiver

- Un cross choisi par l'ensemble du club et les Championnats Départementaux.

##### B/2 – Saison sur piste

- Pour les catégories Eveil athlétique et Poussins : 3 triatlons ou Kid's athlé choisis par le club.

- Pour les catégories Benjamins et Minimes, les Trophées Gardois plus les Championnats Départementaux. Participation aux Championnats Régionaux selon les qualifications.

- Pour les catégories à partir de Cadets, participation aux Championnats Départementaux et Régionaux, et plus si qualification ainsi que les Interclubs.

Le calendrier des compétitions sera donné à chaque athlète, il est obligatoire de confirmer les présences ou absences auprès de vos entraîneurs avant les dates butoirs fixées par le club.

### 2 – COMPORTEMENT

L'athlète est tenu de :

- **Arriver à l'heure.**
- **Respecter les entraîneurs.**
- **Respecter ses camarades.**
- **Respecter les plans d'entraînement.**
- **Respecter les installations et le matériel.**
- **Porter les couleurs du club.**

### 3 – ABSENCE

Pour une bonne organisation des entraînements et des compétitions,

Toute absence devra être signalée aux éducateurs.

En cas d'absence prolongée sans motif, le club se réserve le droit, après contact avec l'intéressé(e), de résilier l'inscription.

Quand un athlète ne se rend pas à une compétition à laquelle il est inscrit,

L'organisateur peut infliger une pénalité financière au club dans lequel il est licencié.

Si aucun motif ne justifie cette absence, **le club se réserve le droit de demander à l'athlète le règlement de cette pénalité.**

## 4 – TENUE

L'athlète devra venir à l'entraînement avec :

- Des chaussures de sport.
- Un short, un Tee-shirt et un survêtement.
- Une montre chrono avec laps à partir de la catégorie Benjamin.
- Un sac de sport dans lequel on trouvera :

un coupe-vent, une casquette, une bouteille d'eau, une barre énergétique et/ou un fruit (qui sera dégusté à la fin de l'entraînement).

- Pour les compétitions, la licence (seulement pour celles qui ne sont pas organisées par le club), des vêtements de rechange et 4 épingles à nourrice (pour le dossard).

**Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire à chaque compétition.**

## 5 – HORAIRES

Les entraînements se dérouleront les :

MARDI de 18h00 à 20h00

MERCREDI de 14h00 à 17h00

JEUDI de 18h00 à 20h00

SAMEDI de 10h00 à 12h00

Les entraînements commencent à l'heure précise.

Les parents sont priés de respecter les horaires de fin de séance pour venir chercher leurs enfants **sur le lieu d'entraînement**.

L'association ne peut être tenue pour responsable des incidents ou accidents qui surviendraient avant et après les heures d'entraînement.

## 6 – AUTORISATION PARENTALE

Les parents autorisent les entraîneurs et les membres du club à véhiculer leurs enfants aux compétitions.

Dans le cas contraire, la présence des parents est obligatoire.

Les parents des athlètes seront quelquefois sollicités pour les déplacements aux compétitions.

## 7 – DROIT A L'IMAGE

Toutes photos prises lors des entraînements et des compétitions pourront être utilisées par le club, pour son site Internet, sa gazette et divers articles, sauf refus écrit de votre part au président du club.

**8** – Les entraîneurs sont à l'écoute des parents avant et après les séances, ou sur rendez-vous

## 9 – SIGNATURES (Faire précéder de « lu et approuvé »)

Athlète,

Parents,